

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 2 octobre 2009  
(convocation du 21 septembre 2009)

Aujourd'hui Vendredi Deux Octobre Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROU Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10 h  
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10 h  
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h  
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle jusqu'à 10 h 15  
Mme. BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques  
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DAVID Yohan  
Mlle COUTANCEAU Emilie à Mme BOST Christine jusqu'à 10 h  
Mlle. DELTIPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard  
Mme FOURCADE Paulette à M. PIERRE Maurice à partir de 11 h  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10 h 40  
Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre jusqu'à 10 h 20

M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis  
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic à partir de 10 h 15  
M. LOTHaire Pierre à M. GAUTE Jean-Michel  
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck  
M. MOULINIER Maxime à M. BENOIT J.Jacques jusqu'à 11 h 30  
M. PALAU Jean-Charles à Mme. COLLET Brigitte  
M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude  
M. QUERON Robert à M. JOUBERT Jacques  
M. RESPAUD Jacques à M. ROUVEYRE Mathieu jusqu'à 10 h 40  
M. SENE Malick à M. EGRON Jean-François  
Mme. TOUTON Elisabeth à M. DUPOUY Alain

**EXCUSES :**

M. DELAUX Stéphan

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Mise en état correct de l'école maternelle Jean Lurçat à Lormont avant rétrocession. Confirmation de la décision de faire. Autorisation.**

Madame ISTE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La délibération n°2006/0595 du Conseil de Communauté du 21 juillet 2006 entérinait le principe de rétrocession progressive des écoles communautaires vers les communes, après remise en état correct. Cette remise en état correcte est une action retenue dans le contrat de co-développement de la Commune de Lormont.

La ville de Lormont a souhaité commencer à s'engager dans ce processus au travers des écoles Suzanne Lacorre, Eugène Leroy et Jean Lurçat s'intégrant dans le périmètre du Grand Projet de Ville des Hauts de Garonne lancé en 2001.

Les deux premières écoles sont vouées à la démolition, seule l'école Jean Lurçat doit être adaptée pour répondre à la croissance des effectifs déplacés.

Le projet consiste :

- à restructurer l'ensemble des locaux existants avec notamment la mise en conformité des installations électriques, de l'accessibilité handicapés (création de rampes, réaménagement des sanitaires), le renforcement de l'isolation thermique (isolation des murs, plafonds, changement des menuiseries à simple vitrage)
- à créer de nouveaux locaux (2 salles de classe supplémentaires, une bibliothèque, une salle polyvalente, un dortoir pour les petits, une salle instituteurs, un local à vélos et jeux, des locaux personnel et vestiaires, un préau) à faible consommation énergétique
- à aménager les extérieurs avec la création d'une nouvelle entrée avec rampes handicapés et réaménager l'ensemble de la cour.

Les objectifs de consommation énergétique du bâtiment sont de 80Kwh/m<sup>2</sup> maximum en énergie finale dans l'existant et de 50 Kwh/m<sup>2</sup> maximum en énergie primaire dans la partie créée.

Le coût de l'ensemble des travaux est estimé à 2 090 000.00 € HT soit 2 500 000.00 € TTC pour une surface totale de bâtiment de 1300 m<sup>2</sup> SHON et un espace extérieur de 1500 m<sup>2</sup>.

Par ailleurs le planning prévisionnel de cette opération est le suivant :

- juin 2009 : dépôt du Permis de construire
- août 2009 : validation du Dossier de Consultation des Entreprises
- octobre 2009 : publication de l'appel d'offres
- juin 2010 : début des travaux
- août 2011 : livraison école rentrée scolaire 2011/2012

La consultation fera l'objet du lancement d'un marché à procédure adaptée. Cette dépense prévue au programme Prévisionnel d'Investissement 2009/2013 sera imputée sur les crédits ouverts au budget principal des années 2009, 2010, 2011 - chapitre 23, compte 2313, CRB AA20, fonction 211, programme EA00.

Compte tenu des éléments avancés, il vous est demandé Mesdames, Messieurs

- de confirmer la décision de faire selon les éléments décrits ci-dessus
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 2 octobre 2009,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
15 OCTOBRE 2009  
PUBLIÉ LE : 22 OCTOBRE 2009

M. MICHÈLE ISTE